

APPEL À PARTICIPATION

Membres Visarte.Genève



Exposition SOCLAGES

02.11.23 - 18.11.23

Espace Ruine

Comme chaque année, l'Espace Ruine offre gracieusement sa galerie à l'association Visarte.Genève pour trois semaines consécutives. En 2023, le membre du comité et artiste Adrian Fernandez Garcia rempile avec une nouvelle initiative pour une exposition ouverte et collective, toujours dans le but de soutenir la scène locale et sa cohésion. Lors de cette édition, c'est une série de 25 socles qui viendront habiller l'Espace Ruine afin d'accueillir les oeuvres des membres de Visarte.Genève.

Par le terme *soclage* on entend l'art de mettre en valeur une oeuvre par son support. Or le socle fait partie intégrante de l'histoire de la sculpture. Conçu et utilisé pendant longtemps comme une simple mise à distance entre le sol et l'objet, il est dorénavant source de questionnements et d'inspiration dans la conception plastique d'une oeuvre.

Chaque socle aura une dimension standard de : 40 x 40 x 130 (h) cm et sera peint de couleur blanche. L'idée étant d'avoir une grande série d'oeuvres diverses sur un même plan dès l'entrée dans l'espace d'exposition.

La disposition sera à nouveau pensée par son organisateur et autres membres du comité, le tout dans le respect des oeuvres proposées et de leur technique. Les artistes sont invité.e.x.s à proposer des oeuvres existantes, aucun budget de production ne sera attribué.

Conditions d'inscription

1- Chaque membre de Visarte.Genève peut faire acte de candidature, qu'il soit membre actif.ve.x.s, newcomer ou newcomer+.

2- Chaque membre peut proposer 1 oeuvre au maximum. Le comité s'octroie le droit de relancer un.e.x artiste s'il propose une oeuvre considérée trop imposante pour le socle.

3- À l'exception de la performance, toutes les techniques sont envisageables.

4- Un mail de confirmation de participation doit parvenir avant le dimanche 15 octobre 2023 (minuit) à l'adresse adrian.fernandezgarcia@visarte-geneve.ch avec une image de l'oeuvre proposée, son titre, la technique, ses dimensions, sa valeur d'assurance (équivalent à son prix de vente) et l'année de production.

5- Les 25 première.e.x.s artistes qui auront envoyé leur confirmation complète seront retenu.e.x.s.

6- Chaque artiste participant.e.x sera rémunéré.e.x à hauteur de 200.- CHF (net). Le transport de l'oeuvre sera payé 60.-/heure (net) avec une contribution aux frais de voyage sous présentation de justificatifs (par ex. 0,70cts/km en voiture). Ces montants sont basés d'une part sur le memento administratif de l'Université de Genève et d'autre part sur le barème disponible sur la nouvelle plateforme www.travaildesartistes.ch

Informations pratiques

Dates : du 03.11.23 au 18.11.23

Vernissage le 02.11.23 dès 18h

Dépôt des oeuvres : le mardi 31 octobre 2023 entre 8h et 20h.

Merci de noter que pour des questions logistiques, les envois postaux ne peuvent pas être acceptés.

Retrait des oeuvres : le dimanche 19 novembre 2023 entre 8h et 20h.

L'exposition sera ouverte au public du mercredi au dimanche de 15h à 19h.

Visarte.Genève prend en charge un gardiennage lors de ces horaires d'ouverture.

Une verrée sera proposée lors du vernissage.

La vente des oeuvres qui composent l'exposition est possible. Visarte.Genève ne prend aucune commission, tandis que l'Espace Ruine prend 20% pour garantir le fonctionnement du lieu.

L'association assure également la communication de l'événement à travers ses réseaux sociaux.

Des affiches et/ou flyers seront imprimés avec les noms des participant.e.x.s.

Visarte.Genève prendra finalement en charge la venue d'un.e.x photographe pour les reproductions de l'exposition. Toutes les photos seront partagées avec les artistes sous le respect d'un crédit photographique.